



**HAL**  
open science

## Accès à l'eau récréative et changement climatique : analyser la fonction d'îlot de fraîcheur des plans d'eau

Alice Nikolli, Sylvie Clarimont

### ► To cite this version:

Alice Nikolli, Sylvie Clarimont. Accès à l'eau récréative et changement climatique : analyser la fonction d'îlot de fraîcheur des plans d'eau. AG du laboratoire TREE (UMR 6031), Jul 2023, Pau, France. hal-04157009

**HAL Id: hal-04157009**

**<https://hal.science/hal-04157009v1>**

Submitted on 10 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Accès à l'eau récréative et changement climatique : analyser la fonction d'îlots de fraîcheur des plans d'eau

## Contexte et questionnement général

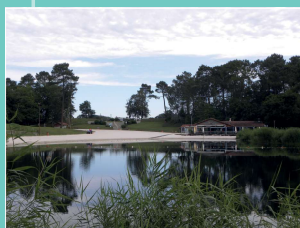
Le changement climatique se manifeste notamment par l'augmentation des températures et par la multiplication des canicules. Ces évolutions rendent l'accès à des îlots de fraîcheur particulièrement stratégique, en particulier pour les populations urbaines exposées aux îlots de chaleur. Le projet se penche sur le cas des plans d'eau. Il s'agit de questionner à la fois l'impact des changements globaux sur ces espaces et leurs usages (sécheresse, cyanobactéries...) et le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'atténuation des effets de ces changements sur la société (accès à l'eau et à la fraîcheur, ressources de proximité pour la transition touristique...).

## Définir l'objet « plan d'eau » au prisme des usages récréatifs

Dans le cadre du projet de recherche, les « plans d'eau (faisant l'objet d'usages) récréatifs » sont définis au sens large : « Toute étendue d'eau douce stagnante, qu'il s'agisse d'un lac ou d'un étang, d'origine naturelle ou anthropique, accueillant du public pour un ou plusieurs usages récréatifs – qu'ils se déroulent sur l'eau, dans l'eau ou autour de l'eau et qu'ils relèvent d'un rapport à l'eau actif ou contemplatif (baignade, loisirs nautiques, randonnée, flânerie, pique-nique, pêche, chasse...) –, quels que soient son statut de propriété, son mode de gestion et les éventuels autres usages en présence (hydroélectricité, irrigation, soutien d'étiage, neige de culture...) ».

## Identifier et décrire la diversité de plans d'eau faisant l'objet d'usages récréatifs

### A – Plans d'eau aménagés exclusivement récréatifs



Base de loisirs du Marsan (40). Cliché : A. Nikoli, 2022.

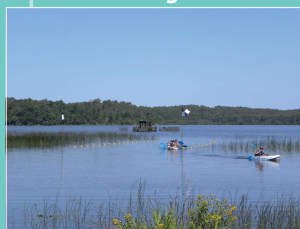
**A1** – Plans d'eau lourdement aménagés, intégrés à une base de loisirs visant une clientèle excursionniste voire touristique



Lacs d'Holac (40). Cliché : A. Nikoli, 2022.

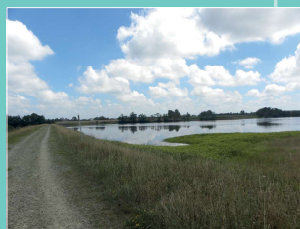
**A2** – Plans d'eau faisant l'objet d'aménagements récréatifs limités pour une fréquentation de proximité

### B – Plans d'eau aménagés où cohabitent usages récréatifs et autres fonctions



Lac d'Aureilhan (40). Cliché : A. Nikoli, 2022.

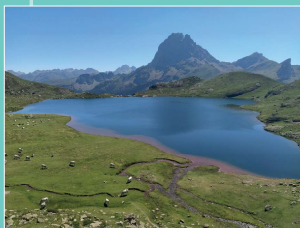
**B1** – Plans d'eau d'origine naturelle, aménagés pour les loisirs, faisant également l'objet d'autres usages et/ou se trouvant en partie sous statut de protection



Lac d'Agès (40). Cliché : A. Nikoli, 2022.

**B2** – Plans d'eau d'origine anthropique, créés principalement pour d'autres usages auxquels des usages récréatifs, voire touristiques, se sont ajoutés

### C – Plans d'eau peu aménagés indirectement récréatifs



Lac d'Ayous (64). Cliché : B. Martin, 2022.

**C1** – Plans d'eau participant de l'agrément d'un itinéraire de randonnée, sans aménagement récréatif

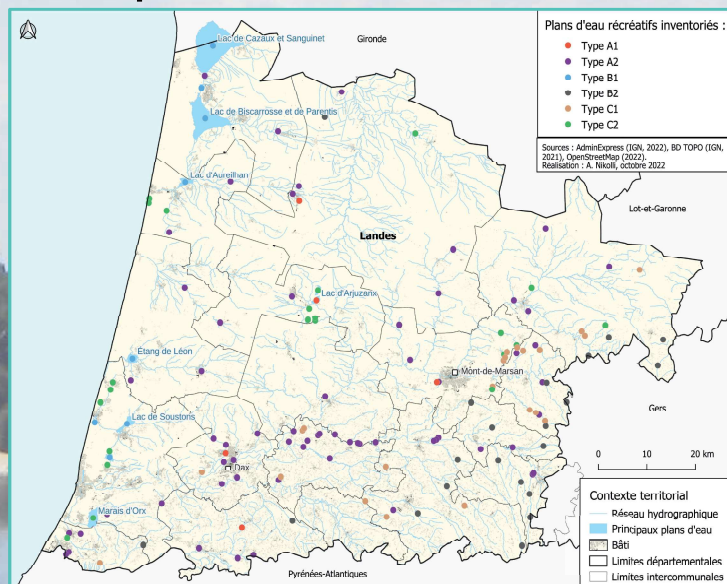


Lac d'Artix (64). Cliché : B. Martin, 2022.

**C2** – Plans d'eau aménagés exclusivement pour la découverte de l'environnement, pouvant être sous statut de protection

La typologie est construite sur la base de cinq critères : l'origine du plan d'eau, le degré d'aménagement, la nature des usages récréatifs, le rapport à l'eau de ces usages (sur/dans/autour) et la présence ou non d'usages autres que récréatifs. Le critère d'origine, qui peut sembler le plus évident, s'avère peu probant : seuls les types B1 (origine naturelle) et B2 (origine anthropique) sont fondés sur un critère d'origine exclusif.

## Inventorier les plans d'eau récréatifs pour analyser leur répartition et identifier des cas d'étude...



Inventaire des plans d'eau récréatifs du département des Landes réalisé dans le cadre du projet PLEAUF

## ... pour enquêter !

Sur la base des inventaires, des cas d'étude seront sélectionnés en Nouvelle-Aquitaine et dans d'autres territoires. Les enquêtes combineront des questionnaires auprès des usagers des plans d'eau, pour préciser leur profil, leurs pratiques, leurs représentations des impacts du changement climatique et leurs attentes en la matière, ainsi que des entretiens auprès des gestionnaires des plans d'eau, afin de documenter la diversité des statuts et des modes de gouvernance de ces espaces et d'identifier les enjeux de gestion émergents.